Le nombre de détenus dans les prisons françaises a augmenté de 15,7 % en un an malgré le développement de la détention à domicile sous surveillance électronique

27/07/2021 à 13h57



La population carcérale a augmenté de 15,7 % en un an, et le développement rapide de la peine de détention à domicile sous surveillance électronique n'y change rien.

C'est l'histoire d'une courbe censée s'inverser qui, au contraire, s'accentue. La hausse de la population carcérale connaît une accélération inquiétante. Au premier juillet, les prisons françaises comptaient 67 971 personnes détenues, selon les données publiées, lundi 26 juillet, par le ministère de la justice. C'est 9 248 personnes de plus qu'il y a un an (+ 15,7 %), au moment où Eric Dupond-Moretti prenait ses fonctions de ministre. **Au cours des deux derniers mois, le solde des personnes incarcérées a bondi de 2 587, un rythme jamais vu depuis la seconde guerre mondiale.**

Conséquence, dans un parc pénitentiaire au bord de l'asphyxie le nombre de détenus dormant sur un matelas au sol a été multiplié par 2,6 en un an, à 1 131. Dix-huit mois après la

condamnation historique de la France par la Cour européenne des droits de l'homme, notamment en raison du caractère structurel de la surpopulation carcérale, la situation devient critique. 20 % des détenus sont dans des prisons occupées à plus de 150 % de leurs capacités. « *On suit la situation de près, mais il n'y a pas de solution magique qui produirait des effets rapides* », explique l'entourage du garde des sceaux.

Pourtant, les effets collatéraux de la crise liée au Covid-19 avaient provoqué une baisse spectaculaire (– 13 000) du nombre de détenus au printemps 2020. […]

Le Monde